



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pouvoirs publics

Question écrite n° 78675

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'évolution de la vie politique avec l'importance accrue des lobbys de toute sorte. En effet les groupes d'intérêt sont des organisations de plus en plus structurées qui exercent une forte influence sur le pouvoir politique. Aux États-Unis, la loi de 1946 avait pour la première fois régulé l'organisation des lobbys en proposant leur diminution. La loi de 1995 a quant à elle institutionnalisé l'enregistrement officiel des lobbys afin d'avoir une lisibilité politique du processus de décision. Les institutions européennes se sont également dotées de mécanismes permettant de repérer plus facilement ces lobbys par rapport aux directives européennes qui sont élaborées. Il aimerait savoir si une réforme était à l'étude pour introduire une transparence plus forte de la vie publique en rendant visible le rôle des groupes d'intérêts qui sont des acteurs centraux dans l'arène politique.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78675

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3172

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)